

Province de Québec
Municipalité de Barraute
Comté d'Abitibi

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à l'Hôtel de Ville de Barraute, en date 7 octobre 2019, à 19 h 30. Sont présents les conseillers municipaux: Messieurs Dave Bourque, Marc Hardy, Alexandre Lupien, Claude Morin et Mesdames Sylvie Goyette et Manon Plante. Formant quorum en la présence et sous la présidence de M. Yvan Roy, maire. Le directeur général, M. Alain Therrien et Mme Sylvie Trudel, secrétaire à la direction générale, sont aussi présents.

Les membres du conseil présents formant quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2019-1007-142

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé M. Marc Hardy, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté:

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du procès-verbal de septembre 2019
- 4) Adoption des comptes Municipalité de Barraute
- 5) Correspondance
- 6) Première période de questions
- 7) Travaux municipaux
 - 7.1 Calendrier des travaux
 - 7.2 Suivi
 - 7.2.1 Mise à jour Commerçants participants aux certificats cadeaux
 - 7.2.2 MTQ – Puits Rang 6
 - 7.2.3 Nouveaux cours de karaté
 - 7.2.4 Renouvellement des accords fiscaux
 - 7.2.5 Développement domiciliaire – place Lebel
 - 7.2.6 TECQ 2014-2018
 - 7.2.7 Contrat serre
 - 7.3 Autre information
- 8) Suivi des dossiers des conseillers
- 9) Incitatif pour crédit de taxes de bienvenue
- 10) AO SNC Lavalin – TECQ 19-23
- 11) Mandat signataire – Hydro-Québec et CREAT
- 12) Arbitrage - 2020
- 13) Entente PMU intermunicipale – Municipalité de Rochebaucourt
- 14) Mandat émission des permis
- 15) Offre de service - Innovision
- 16) Mandat signataire – Vente « Ancien terrain de tennis »
- 17) Mandat notaire – Vente pour défaut de paiement de taxes
- 18) Alertes municipales
- 19) Halloween
- 20) Souper de Noël
- 21) Demande d'autorisation des lieux – Foire du camionneur
- 22) Informations diverses :
 - a) Corporation du Mont-Vidéo
 - b) Service incendie
 - c) Gazoduc
 - d) Bilan financier serre
- 23) Deuxième période de questions
- 24) Ajournement de l'assemblée

2019-1007-143

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 septembre 2019 du Conseil soit et est par la présente adopté.

2019-1007-144

ADOPTION DES COMPTES MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que les comptes suivants, soient et sont par la présente adoptés et le paiement autorisé :

Comptes payés au 30 septembre 2019

1. Salaire net des employés et élus municipaux.....	51 154.91 \$
2. TEM Entrepreneur général - Réparation conduite 2e Rue Ouest...	152 299.95 \$
3. BFL Canada - Assurances générales.....	17 319.01 \$
4. Dépanneur Ben - Camp de jour.....	55.00 \$
5. Hydro-Québec - Frais d'électricité.....	4 242.16 \$
6. Lauzier, Jean-Nil - Réparation scie à chaîne.....	59.58 \$
7. Canadien National - Traverse d'aqueduc.....	57.49 \$
8. SSQ Groupe financier - Assurance collective.....	2 942.80 \$
9. Therrien, Raymond - Contrat entretien ménager.....	1 087.08 \$
10. Excavation Mathieu Frigon - Fardier.....	155.22 \$
11. Intermarché Barraute - Camp de jour.....	8.18 \$
12. Télédistribution Amos - Location système téléphonique.....	247.01 \$
13. Telus - Services mobiles véhicules.....	427.65 \$
14. Télédistribution Amos - Service internet.....	258.46 \$
15. Autobus Maheux - Frais de messagerie.....	69.16 \$
16. Communication Pomerleau - Changement cellulaire.....	344.79 \$
17. Gestion Loca-bail - Support et maintenance.....	202.38 \$
18. Globnor - Entretien Stiga.....	246.97 \$
19. Société d'entreprises générales - Récupération bardeaux.....	2 096.57 \$
20. Agence du revenu du Canada - Remise du mois d'août.....	8 994.56 \$
21. Canadien National - Entretien passage à niveau.....	496.00 \$
22. Amnor Industries - Traitement mat. Résiduelles.....	81.08 \$
23. ADN Mécanique - Entretien camion.....	101.35 \$
24. Buro Plus Gyva - Fourniture de bureau.....	419.96 \$
25. Béton Barrette - Béton pour projet serre.....	3 361.30 \$
26. Centre du camion Amos - Entretien camions.....	7 555.30 \$
27. Ferme Plamondon & Fils - Chargement terre.....	57.49 \$
28. Lamoureux DL - Entretien lampadaires.....	603.16 \$
29. Centre du lettrage - Enseigne jeux d'eau.....	175.00 \$
30. Pages jaunes - Placement en ligne.....	31.73 \$
31. Bigué & Bigué, avocats - Honoraires professionnels.....	204.66 \$
32. Wolseley - Réparation conduite 2e Rue Ouest.....	48 518.53 \$
33. Bell Média - Publicité radio Foire.....	2 129.82 \$
34. Dépanneur Béjamy - Essence, dégraisseur.....	197.44 \$
35. TEM Entrepreneur général - Réparation conduite 2e Rue Ouest.....	70 756.58 \$
36. UAP - Entretien camion.....	1 023.82 \$
37. Therrien, Raymond - Nettoyage école Camp de jour.....	166.49 \$
38. SNC Lavalin - Honoraires professionnels.....	10 307.36 \$
39. Dufour, Caroline - Subv. Couches lavables/ produits hyg.....	50.00 \$
40. Messer Canada - Gants cuir soudeur.....	182.23 \$
41. Les Éditions juridiques FD - Renouvellement mises à jour.....	201.60 \$
42. RCAP Leasing - Paiement final Chargeur sur roues.....	11.50 \$
43. CIMCO réfrigération - Aréna.....	388.03 \$
44. Télébec - Aréna.....	105.62 \$
45. Télédistribution Amos - Aréna.....	57.43 \$
46. Groupe conseil Novo SST - Honoraires professionnels.....	244.76 \$
47. Roy, Yvan - Frais de déplacement.....	440.70 \$
48. Roy, Gaétan - Remboursement frais dentaires.....	762.00 \$
49. Centre de rénovation Barraute - Achats garage, bâtiments, serre.....	7 304.32 \$
50. Beaulieu Construction SM - Réfection toiture Hôtel de Ville.....	16 280.46 \$
51. Millaire & Godbout - Entretien des équipements, achats garage.....	50.23 \$
52. H2lab - Analyse d'eau potable et eaux usées.....	673.07 \$
53. Millaire & Godbout - Achats garage.....	351.69 \$
54. PG Solutions - Mise à jour des adresses.....	1 379.70 \$
55. Rabais campus - Abonnements.....	785.73 \$
56. SNC Lavalin - Honoraires professionnels.....	574.88 \$
57. Hydro-Québec - Frais d'électricité.....	55.05 \$
58. Paquette, Gérard - Achats divers.....	38.27 \$
59. Hydro-Québec - Frais d'électricité.....	843.19 \$
60. Bell mobilité - Frais de cellulaires.....	490.21 \$
61. Therrien, Alain - Frais de déplacement.....	197.70 \$
62. Autobus Maheux - Frais de messagerie.....	56.57 \$
63. Imprimerie Harricana - Autorisation d'achats.....	297.79 \$
64. Mécanique Gélinas - Essence, huile.....	651.71 \$
65. SNC Lavalin - Honoraires professionnels.....	4 932.43 \$
66. Télébec - Publicité annuaire.....	28.24 \$

67. Buro Plus Gyva - Fourniture de bureau	129.91 \$
68. Pétroles JC Trudel - Carburant diesel	4 393.50 \$
69. Réusitech - Entretien stiga	160.91 \$
70. Visa Desjardins - Frais de représentation.....	100.23 \$
71. Hydro-Québec - Frais d'électricité	2 394.73 \$
72. Cayouette, Lilaine - Frais de déplacement.....	81.00 \$
73. Ville d'Amos - Utilisation lieu d'enfouissement.....	8 036.81 \$
74. Les Ateliers Dufour & Associés - Entretien camion.....	1 307.84 \$
75. Béton Barrette - Béton pour projet serre	4 120.70 \$
76. Centre du camion ACE - Entretien camion incendie	790.62 \$
77. H2lab - Analyse d'eaux usées.....	42.54 \$
78. Machinerie 3M - Scie à chaîne.....	666.80 \$
79. MRC Vallée-de-l'Or - Recyclage Nord et Sud.....	1 001.21 \$
80. Hydro-Québec - Frais d'électricité	228.42 \$
81. Les Entreprises Hardy - Essence et diesel, pièces.....	662.26 \$
82. Usinage Lacroix - Aréna et garage.....	165.76 \$
Total.....	450 174.35 \$

Monsieur Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, informe les conseillers que les déductions à la source de la municipalité sont payées et à jour auprès des deux paliers gouvernementaux.

Correspondance

Le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques transmet les données sur les quantités de matières résiduelles en tonnes métriques du 12 janvier au 31 décembre 2018. Ces données serviront au calcul de la performance territoriale et établiront le montant de la subvention à laquelle la municipalité aura droit afin de soutenir la mise en œuvre des plans de gestion des matières résiduelles.

Des mesures supplémentaires de sensibilisation ont été prises par la municipalité afin de s'assurer que tous respectent la réglementation et obligation du tri des matières résiduelles et recyclables.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen s'informe de la continuité des travaux sur la rue Principale Sud. M. Therrien l'informe que les travaux sont terminés pour cette année, des analyses et appels d'offres seront réalisés pendant l'hiver afin d'étudier les options de travaux qui seront réalisés subséquemment.

Des informations sont demandées concernant le projet d'achat de nouvelles infrastructures municipales (ancien site Précibois). M. Therrien explique que les démarches d'analyse et acquisition sont en cours, qu'un règlement d'emprunt a été adopté et transmis au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, en attente d'approbation dudit ministère. Dès que l'acquisition officielle sera signée, le déménagement du service des travaux publics pourra débuter.

Un futur résident émet une suggestion pour améliorer la qualité de vie des citoyens résidents en bordure du lac Fiedmont. Il aimerait que de la sensibilisation soit réalisée pour ne pas utiliser les freins moteurs dans les secteurs les plus habités.

TRAVAUX MUNICIPAUX ET ADMINISTRATIFS

CALENDRIER DES TRAVAUX

Aucun nouveau calendrier n'est présenté.

SUIVI

MISE A JOUR COMMERÇANTS PARTICIPANTS AUX CERTIFICATS CADEAUX

Une mise à jour de la liste des marchands participants au programme de certificats cadeaux a été effectuée en date du 26 septembre 2019, les commerçants actifs ont été vérifiés.

MTQ – PUIITS RANG 6

Suite à une première analyse du dossier, le MTQ est en vérification compte tenu du refus de la Municipalité de signer le protocole d'entente proposé. Mme Labbé du MTQ a demandé les copies de l'ensemble des correspondances dans ce dossier et procédera à une seconde analyse du dossier, d'ici 4 semaines, celle-ci devrait transmettre leur décision.

NOUVEAUX COURS DE KARATE

Un nouveau projet d'école de karaté offert par M. Guy Gignac, parrainé par la Brigade des pompiers de Barraute, débutera en octobre. Les inscriptions se déroulent ce soir. La Municipalité de Barraute participe à ce projet pour la disponibilité et utilisation du gymnase.

RENOUVELLEMENT DES ACCORDS FISCAUX

La Fédération québécoise des municipalités a accepté l'offre finale du gouvernement du Québec en vue du renouvellement des accords fiscaux, des bonifications seront apportées au partage des revenus de la TVQ ainsi qu'aux programmes de redevances pour les richesses naturelles, de tenant lieu de taxes pour les terres publiques et pour la péréquation.

DEVELOPPEMENT DOMICILIAIRE – PLACE LEBEL

Suite à la réception du certificat d'autorisation du Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, reçue le 11 septembre 2019, les travaux de construction de la nouvelle rue (place Lebel) ont débuté. L'installation pour les branchements d'alimentation en eau et égouts s'est terminée aujourd'hui.

TECQ - 1418

La reddition de comptes de la TECQ 1418 a été acceptée par le Ministère des Affaires municipales. Donc, la somme retenue par le ministère, en mars 2019, nous sera versée prochainement.

CONTRAT SERRE

La convention de partenariat avec Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi pour le financement de la Serre a été signée, une aide financière de 20 000 \$ sera accordée pour le projet serre entrepreneuriale et intergénérationnelle de la Municipalité de Barraute.

AUTRE INFORMATION

Aucune autre information n'est ajoutée.

SUIVI DES DOSSIERS DES CONSEILLERS

M. Marc Hardy

Comité d'embellissement : Une rencontre des membres du conseil d'administration du comité d'embellissement a eu lieu, une prochaine rencontre se déroulera au cours des prochains mois.

M. Dave Bourque

Corporation du Mont-Vidéo : Une rencontre du conseil d'administration a eu lieu, M. Bourque ne pouvait être présent. Des éclaircissements seront apportés au niveau des engagements de la municipalité.

2019-1007-145

PROGRAMME DE REVITALISATION

Attendu que la Municipalité de Barraute a adopté un programme incitatif à la construction de bâtiments principaux;

Attendu que ledit programme octroie une aide financière aux résidents répondant aux critères inscrits au règlement no 142;

Attendu que la Municipalité de Barraute favorise l'achat local sur le territoire de sa municipalité;

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que le versement de l'aide financière reliée au programme de revitalisation soit accordé sous deux propositions au choix du bénéficiaire, soit :

- En paiement sur le compte de taxes municipales annuel;
- En remise de certificat cadeau de la Municipalité de Barraute.

2019-1007-146

APPEL D'OFFRES – SNC-LAVALIN STAVIBEL TECQ 1923

Attendu que les Membres du Conseil prennent connaissance d'une offre de services professionnels de l'entreprise SNC-Lavalin Stavibel, pour la préparation d'un devis d'appel d'offres pour la mise à jour de la base de données et des résultats du plan d'intervention et mise à jour des coûts estimés dans le cadre de la nouvelle programmation TECQ 1923;

Attendu que l'évaluation budgétaire des honoraires professionnels est fixée à 9 000 \$ et le mode de rémunération est forfaitaire;

En conséquence, il est proposé par M. Dave Bourque, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute mandate l'entreprise SNC-Lavalin pour procéder à la mise à jour de la base donnée et des résultats du plan d'intervention et mise à jour des coûts estimés dans le cadre de la nouvelle programmation TECQ 1923, selon l'offre de service, réf. : 661753-1067-41GB-0001_0, au montant de 9 000 \$, taxes en sus.

2019-1007-147

MANDAT SIGNATAIRE – HYDRO-QUÉBEC ET CREAT

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance de l'entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques;

Attendu que la Municipalité de Barraute favorise la réduction de la pollution atmosphérique et désire soutenir l'utilisation sur son territoire de véhicules électriques;

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu que le directeur général | secrétaire-trésorier, M. Alain Therrien soit et est par la présente autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Barraute, l'entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques afin d'offrir un service de recharge public pour véhicules électriques dans le cadre du Circuit électrique d'Hydro Québec sur le territoire de la Municipalité de Barraute.

2019-1007-148

ARBITRAGE - 2020

Attendu qu'à la révision de la politique des ressources humaines, un projet pour l'élaboration des définitions de tâches est en cours pour chaque titre d'emploi à la municipalité;

Attendu que la description des tâches au poste de directeur du service des loisirs est incluse au dit projet;

Il est résolu à l'unanimité d'informer le directeur du service des loisirs, M. Guy Chayer, ainsi que les organisations sportives respectives, qu'à partir de janvier 2020, il sera dispensé à celui-ci d'agir à titre d'arbitre pour les activités sociales d'hockey pour adultes ainsi qu'aux activités sociales de baseball pour adultes également.

2019-1007-149

ENTENTE PMU

Attendu que les membres du conseil prennent connaissance d'un projet d'entente en matière de sécurité civile entre la Municipalité de Rochebaucourt et la Municipalité de Barraute;

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute prenne entente avec la Municipalité de Rochebaucourt en matière de sécurité civile et autorise M. Yvan Roy, maire et M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, à signer pour et au nom de la Municipalité de Barraute une entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile avec la Municipalité de Rochebaucourt.

2019-1007-150

MANDAT ÉMISSION DE PERMIS

Attendu qu'une personne responsable à l'émission des permis doit être nommée en cas d'absence de l'inspecteur municipal, M. Mario Lefebvre;

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu de mandater et autoriser M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, à appliquer à réglementation municipale en émettant les permis de construction, rénovation, démolition, installations sanitaires, ainsi que tous permis reliés à l'inspection municipale en cas d'absence de l'inspecteur municipal.

OFFRE DE SERVICE - INNOVISION

La Municipalité de Barraute laisse porter l'offre de service de l'entreprise Innovision la révision des districts électoraux.

2019-1007-151

MANDAT SIGNATAIRE – VENTE « ANCIEN TERRAIN DE TENNIS »

Attendu que la Municipalité a accepté la vente d'une partie de « l'ancien terrain de tennis », lot # 5 379 264 pour une dimension de 8 900 pi² le 8 juillet 2019, résolution # 2019-0708-115;

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu de : mandater et autoriser, M. Yvan Roy, maire et M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité l'acte de vente entre la Municipalité de Barraute et l'entreprise « L'Intermarché ».

2019-1007-152

MANDAT NOTAIRE – VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Attendu que la Municipalité a procédé à une démarche de vente pour défaut de paiement de taxes le 9 avril 2015;

Attendu que suite à cette démarche, la Municipalité a procédé à l'acquisition de la propriété suivante :

- Lot : 5 378 442, cadastre du Québec, circonscription foncière d'Abitibi;

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu de :

- Mandater Me Sylvie Gagnon, notaire à procéder aux actes d'acquisition de terrain, pour procéder à l'enregistrement du contrat de vente définitif en faveur de la Municipalité de Barraute;
- Mandater et autoriser, M. Yvan Roy, maire et M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité l'acte de vente entre la Municipalité de Barraute et la MRC d'Abitibi.

ALERTES MUNICIPALES

La Municipalité de Barraute laisse porter l'offre de service pour la mise en place d'un système d'alertes municipales provenant de l'entreprise ADN Communication.

2019-1007-153

HALLOWEEN

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Dave Bourque et unanimement résolu de décréter la journée de cueillette de friandises pour la fête de l'Halloween, jeudi, le 31 octobre 2019, sur le territoire de la Municipalité de Barraute, et ce, sous la surveillance de notre service incendie.

2019-1007-154

SOUPER DE NOËL

Il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Barraute prenne les dispositions nécessaires pour tenir son souper de Noël avec les employés municipaux. La date retenue est le samedi 14 décembre 2019, à compter de 18 h, au restaurant L'Assiette gourmande.

2019-1007-155

DEMANDE D'AUTORISATION DES LIEUX – FOIRE DU CAMIONNEUR

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute :

- Autorise : «La Foire du Camionneur de Barraute Inc» à utiliser l'Aréna de Barraute pour les activités suivantes organisées par la Foire du camionneur en 2019-2020 :
- Tournois de hockey à l'automne 2019 et hiver 2020 ;
- Remise de dons et party des bénévoles en novembre 2019
- Autorise : « La Foire du Camionneur de Barraute Inc. » à utiliser l'Aréna de Barraute et la rue Principale Nord, à compter de la 8^e Avenue, jusqu'à la 12^e Avenue, ainsi que la 9^e Avenue Est, pour la tenue de la 33^e Édition de leurs festivités et pour procéder à la vente de boissons alcoolisées, lors de la fin de semaine du 4 au 7 septembre 2020 ;
- Confirme que l'Aréna de Barraute est conforme aux normes de sécurité du Québec et est situé sur le territoire de la Municipalité de Barraute.

INFORMATIONS DIVERSES

2019-1007-156

CORPORATION DU MONT-VIDÉO – INFRASTRUCTURES EN EAU POTABLE ET EAUX USÉES

Attendu que les membres du conseil municipal de Barraute prennent connaissance d'une correspondance d'un membre du conseil d'administration de la Corporation du Mont-Vidéo transmise par courriel à M. Alain Therrien, directeur général de la Municipalité;

Attendu que la Municipalité de Barraute s'est engagée le 4 décembre 2018 à procéder à une démarche d'analyse pour l'acquisition de la Corporation du Mont-Vidéo et à supporter la Corporation dans ses opérations de fonctionnement, résolution # 2018-1204-273;

Attendu que la Municipalité a débuté les démarches d'analyse, la première phase consistant à connaître le coût de la mise à niveau des infrastructures;

Attendu qu'en juin 2019, les membres du conseil ont accepté l'offre de service de SNC Lavalin afin de procéder à l'audit des systèmes d'alimentation et distribution en eau potable et traitement des eaux usées, résolution # 2019-0603-096;

Attendu qu'à ce jour, aucun rapport n'a été reçu, celui-ci étant attendu pour la fin octobre, début novembre 2019;

Attendu qu'une rencontre a eu lieu le 9 septembre 2019 entre les membres du conseil municipal et les membres du conseil d'administration de la Corporation du Mont-Vidéo pour s'entendre sur le calendrier d'analyse et acquisition des infrastructures en eau potable et eaux usées;

Il est résolu à l'unanimité par les membres du conseil qu'à la réception de l'audit de SNC-Lavalin qu'un protocole d'entente entre les résidents du secteur, la Corporation du

Mont-Vidéo et la Municipalité de Barraute soit réalisé afin d'établir les modalités et responsabilités de chacun pour la gestion et l'alimentation en eau potable et eaux usées. Également, qu'à compter de février 2020 les propriétaires étant raccordés aux réseaux d'eaux existants seront facturés selon l'entente établie.

2019-1007-156-1

CORPORATION DU MONT-VIDÉO – INFRASTRUCTURES DE LA CORPORATION

Attendu que les membres du conseil municipal de Barraute prennent connaissance d'une correspondance d'un membre du conseil d'administration de la Corporation du Mont-Vidéo transmise par courriel à M. Alain Therrien, directeur général de la Municipalité;

Attendu que la Municipalité de Barraute s'est engagée le 4 décembre 2018 à procéder à une démarche d'analyse pour l'acquisition de la Corporation du Mont-Vidéo et à supporter la Corporation dans ses opérations de fonctionnement, résolution # 2018-1204-273;

Attendu qu'en date du 23 mai 2019, les membres exécutifs de la Corporation du Mont-Vidéo ont confirmé à la Municipalité de Barraute leur intention de vendre la corporation comprenant tous les actifs et infrastructures étant la propriété de la Corporation du Mont-Vidéo;

Attendu que la Corporation du Mont-Vidéo est un attrait récréotouristique majeur et un lieu de rassemblement existant depuis plus de 53 ans au sein de la Municipalité faisant de celle-ci un patrimoine unique pour les barrautois;

Attendu que la Municipalité est toujours en démarches d'analyse d'acquisition des infrastructures de la Corporation, dont en premier temps le processus d'acquisition des infrastructures en eau potable et eaux usées;

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil municipal priorisent pour l'instant les démarches d'analyse des infrastructures en eau potable et l'établissement d'une entente entre les résidents alimentés aux réseaux privés en eaux. Par la suite, la Municipalité s'engage à poursuivre son analyse d'acquisition des infrastructures de la Corporation et d'émettre des recommandations suite aux études réalisées lors de consultations publiques avec les citoyens de la Municipalité.

Service incendie

Une demande d'étude auprès de la MRC Abitibi est en cours au sujet d'un regroupement des cinq services incendie de la MRC Abitibi. Une demande sera effectuée auprès de M. Mario Lefebvre, pour une présentation d'information lors d'une prochaine assemblée.

Gazoduc

Le projet suit son cours, plusieurs rencontres ont lieu, M. Yvan Roy, maire, a participé à des rencontres à ce sujet. La réalisation du projet est prévue en 2025.

Bilan financier serre

Le bilan des coûts financiers sera présenté incluant les aides financières reçues. La contribution de la municipalité pour le projet a été au niveau du temps de travail effectué par ses employés.

Agent de développement local

Un nouvel agent de développement local, M. Jonathan Grignon, a été embauché à temps partiel pour favoriser le développement économique de la municipalité. Celui-ci travaille en collaboration avec le Comité de développement économique local. Les sommes obtenues pour son embauche proviennent d'une aide financière de la SADC BSQ Inc. ainsi que du Fonds de projets structurants pour améliorer la qualité de vie de la MRC Abitibi.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée durant la période prévue à cet effet.

2019-1007-157

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu de lever la présente assemblée à 20 h 53.

M. Yvan Roy
Maire

M. Alain Therrien
Dir. général – Sec. Trésorier